



AMICAL PONGISTE DE OUISTREHAM
TOURNOIS NATIONAL B HOMOLOGUE DE TENNIS DE TABLE REGLEMENT
JEUDI 9 MAI 2024

Le club de l'AP OUISTREHAM (09140055) organise son tournoi le jeudi 9 mai 2024.

Article 1 : Le règlement est celui de la FFTT, une tenue sportive réglementaire sera exigée. Le Juge-Arbitre de l'épreuve sera M. Jacky SIMON (JA International, assisté de Joël Derenne JA 3).

Article 2 : Ce tournoi national homologué est ouvert à tous les joueurs et joueuses, licencié(e)s FFTT portant la mention « certificat médical présenté ».

Article 3 : Les classements pris en compte seront ceux de la 2ème phase de la Saison 2023/2024. Chaque joueur devra être en possession de son attestation de licence.

Article 4 :

Le tournoi se jouera sur 36 tables et comportera les tableaux suivants :

Tableau	Catégorie	Engagement	Horaire de début
A	500 à 799 pts	8,00 €	11h
B	500 à 999 pts	8,00 €	8h30
C	800 à 1199 pts	8,00 €	12h30
D	1000 à 1399 pts	8,00 €	10h
E	1200 à 1599 pts	8,00 €	14h30
F	1400 pts à 1799 pts	8,00 €	8h30
G	1600 pts à 2099 pts	8,00 €	12h30
H	1800 pts à N° 400	10,00€	10h
I	TOUTES CATEGORIES	10,00€	15h
Féminin	500 à 1599 pts	8,00 €	15h

La salle sera ouverte à partir de 7h30. Le pointage débutera 1 heure avant le début du tableau et se terminera 30 minutes avant le début de celui-ci.

Le forfait d'un joueur sera prononcé 5 minutes après le 2ème appel de son nom.

Un joueur absent lors de son premier tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5 :

Le tournoi sera doté d'une valeur de 2 500 euros en plus des coupes et lots

Tableau	Catégorie	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes	¼ finalistes
A	500 à 799 pts	40 €	20 €	10 €	Lots
B	500 à 999 pts	Lots	Lots	Lots	Lots
C	800 à 1199 pts	45 €	20 €	15 €	Lots
D	1000 à 1399 pts	50 €	25 €	15 €	Lots
E	1200 à 1599 pts	60 €	30 €	15 €	Lots
F	1400 à 1799 pts	70 €	35 €	15 €	Lots
G	1600 à 2099 pts	100 €	50 €	25 €	15 €
H	1800 pts à N° 400	200 €	100 €	40 €	20 €
I	TOUTES CATEGORIES	400 €	200 €	80 €	40 €
Féminin	500 à 1599 pts	60 €	30€	15 €	Lots

Article 6 : L'organisateur se réserve le droit de réduire la dotation d'un tableau si celui-ci est composé de moins de 20 inscrits(es). Les tableaux de moins de 12 joueurs(ses) seront annulés.

Article 7 : Chaque tableau débutera par des poules de 3, les 2 premiers de chaque poule étant qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Article 8 : Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux. Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins excepté le tableau J qui est réservé aux féminines.

Article 9 : Le nombre d'inscrits par tableau peut être dépassé à condition que le nombre d'inscrits total pour les tableaux :

B + F soit au maximum de 108 inscrits

D + H soit au maximum de 96 inscrits

C + G soit au maximum de 108 inscrits

I + J soit au maximum de 108 inscrits

Article 10 : Les parties se joueront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Article 11 : Les balles plastiques blanches non fournies par l'organisateur devront être homologuées.

Article 12 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Article 13 : Toute dégradation matérielle constatée sera à la charge du ou des joueurs concernés.

Article 14 : L'épreuve se déroulera selon les règles de la FFTT. Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase, d'utiliser la colle dans une enceinte autre que celle désignée à cet effet.

Article 15 : Les lots ne seront remis que lors du podium du tableau concerné, les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association.

Article 16 : Le tirage au sort des tableaux s'effectuera le mercredi 8 mai 2024 à 18h00 au tennis couvert de Ouistreham, route de lion, 14150 OUISTREHAM.

Article 17 : La fin des inscriptions est fixée au Mercredi 8 Mai 2024 à 18h00. La participation au tournoi implique l'acceptation sans restriction du présent règlement. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le juge arbitre, en accord avec les organisateurs.

Article 18 : En s'inscrivant à ce tournoi, les participants ou leurs représentants légaux autorisent les organisateurs à diffuser des photos et des vidéos individuelles ou collectives prises lors de la compétition sauf si ces joueurs ou représentants légaux en expriment leur refus manuscrit avant le début du tournoi.

RESTAURATION SUR PLACE – BUVETTE – BARBECUE

Inscriptions :

- Mr Romain Perrette : Par mail : tournoiouistreham@gmail.com

Par téléphone : 06 73 55 91 72

Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2ème phase 2023/2024 (communiqué par la FTTT fin décembre)

Toute demande d'inscription sera confirmée par un accusé de réception